



GYMNASE
DE
LA CITE
LAUSANNE

2019 - 2020



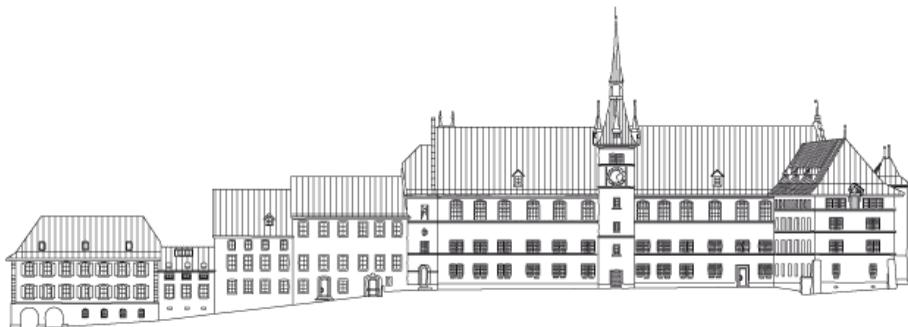
DIRECTION

Place de la Cathédrale 1 – 1014 Lausanne

Tél. 021 316 35 35

Courriel : gymnase.cite@vd.educanet2.ch

Site internet : www.gymnasecite.ch



DIRECTION

Le directeur et les doyens reçoivent sur rendez-vous.

M. Philippe CAMPICHE, directeur	philippe.campiche@vd.educanet2.ch
M. N'faly Yannick BÉRÉTÉ, doyen	yannick.berete@vd.educanet2.ch
M. Jacques-Étienne BOVARD, doyen	jacquesetienne.bovard@vd.educanet2.ch
Mme Emmanuelle FESCHOTTE, doyenne	emmanuelle.feschotte@vd.educanet2.ch
Mme Anne LORNE, doyenne	anne.lorne@vd.educanet2.ch

SECRETARIAT DE L'ANCIENNE ACADEMIE

Place de la Cathédrale 1, 1014 Lausanne, tél. 021 316 35 35
gymnase.cite@vd.educanet2.ch

Le secrétariat est ouvert, du lundi au vendredi, de 07h45 à 12h15
et de 13h00 à 16h30.

Mme Ange-Marie NZIRAGUSESWA, secrétaire de direction a. i.
Mme Anne BERCHET, secrétaire
Mme Suela SULIMANOVSKA, secrétaire
Mme Laetitia DÄLLENBACH, apprentie

SECRETARIAT DE LA MERCERIE

Rue de la Mercerie 24, 1003 Lausanne, tél. 021 316 35 63.

Le secrétariat est ouvert tous les matins de 9h30 à 10h30 :

Mme Suela SULIMANOVSKA, secrétaire

BIBLIOTHÈQUE

Place de la Cathédrale 1, 1014 Lausanne, tél. 021 316 35 34

Mme Raphaëlle REVAZ JAUNIN, bibliothécaire

CONCIERGERIE

Groupe de bâtiments de l'Ancienne Académie

M. Antonio DA SILVA RIO, tél. 021 316 35 39 ou 079 941 08 31

M. Mathieu DARBELLAY, tél. 021 316 35 39 ou 079 832 29 99

Groupe de bâtiments de la Mercerie

M. Gabriel ALVES DA CUNHA, tél. 021 316 35 61 ou 078 690 70 44

M. Mathieu DARBELLAY, tél. 021 316 35 39 ou 079 832 29 99

Heures d'ouverture des bâtiments : de 06h30 à 18h30

CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

DÉBUT DES COURS

Lundi 26 août 2019, selon convocation
(4MSOP: lundi 28 octobre 2019 à 8h10)

VACANCES D'AUTOMNE 2019

Du vendredi 11 octobre 2019 à 18h00 au lundi 28 octobre 2019 à 8h10

VACANCES D'HIVER 2019-2020

Du vendredi 20 décembre 2019 à 11h45 au lundi 6 janvier 2020 à 8h10

FIN DU 1^{er} SEMESTRE

Vendredi 17 janvier 2020

RELÂCHES DE FÉVRIER 2020

Du vendredi 14 février 2020 à 18h00 au lundi 24 février 2020 à 8h10

VACANCES DE PRINTEMPS 2020

Du jeudi 9 avril 2020 à 18h00 au lundi 27 avril 2020 à 8h10

FIN DES COURS POUR LES CLASSES DE 3^e ANNÉE et 4MSOP

Vendredi 29 mai 2020 à 9h55. À 10h10, réunion à l'Aula du Palais de Rumine.

EXAMENS DE MATURITÉ ET DU CERTIFICAT DE CULTURE GÉNÉRALE

Du mardi 2 juin au vendredi 26 juin 2020

FIN DES COURS POUR LES CLASSES DE 1^{re} ET DE 2^e ANNÉE

Mardi 16 juin 2020 à 17h15

PROMOTIONS

Vendredi 3 juillet 2020

VACANCES D'ÉTÉ 2020

Du vendredi 3 juillet au lundi 24 août 2020 à 8h10

ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES, EXAMENS DE RATTRAPAGE

Du lundi 17 août au vendredi 21 août 2020

Les parents sont priés de respecter scrupuleusement les dates ci-dessus lors de la planification de leurs vacances. Immédiatement avant ou après les vacances scolaires ou un jour férié, il n'est accordé de congé que dans des cas exceptionnels (se reporter au Règlement des Gymnases).

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS DE CLASSE

1C1	M. Daniel TSCHUMY
1C2	M. Aurélien MÉTROZ
1C3	Mme Sarah MEYLAN
1C4	Mme Valentine VOLET
1M01	M. Sylvain GUILLAUME
1M02	M. Olivier BAYS
1M03	Mme Corinne EBERHARD
1M04	Mme Solange GROSJEAN
1M05	M. Jacques-Étienne BOVARD
1M06	M. Renaud ROUILLER
1M07	Mme Élisabeth SALVI
1M08	Mme Linda RUST
1M09	M. Jacques TROYON
1M10	M. Christos ALEXANDROU
2CAR	Mme Rahmouna CUCHE
2CSA	Mme Isabelle ITIÉ
2CSP1	M. Benoît ROSSEL
2CSP2	Mme Sylvie BRUTTIN
2M01	Mme Natacha GUÉRIN
2M02	Mme Christine CHIADO RANA
2M03	M. Stéphane SUAREZ
2M04	Mme Nicole CHEVALLEY
2M05	Mme Élisabeth SALVI
2M06	Mme Sophie GASSER
2M08	M. Claude-Alain FAURE
2M09	Mme Dominique REYMOND ROLLINI
2M10	Mme Natacha CHIMIENTI
3CAR	M. Samuel BIANCO
3CSA	Mme Manon KLOPFENSTEIN
3CSP	M. Dominique BRAND
3E	Mme Catherine ZURRER
3M01	M. Thomas JACCARD
3M02	Mme Lorraine PIDOUX
3M03	M. Sylvain RUTTI
3M04	M. Renaud ROUILLER
3M05	M. Marc PITTET
3M06	Mme Véronique CLÉMENT
3M07	Mme Natacha CHIMIENTI
3M08	Mme Élisabeth SALVI
3M10	M. Benoît ROSSEL
3M11	Mme Anna BEHRMANN
4MSOP1	Mme Bernadette PIDOUX LAUPIN
4MSOP2	Mme Liliane PARMIGIANI

MESDAMES ET MESSIEURS LES MAÎTRES

ALEXANDROU Christos christos.alexandrou@vd.educanet2.ch	Mathématiques
ALVEZ DA COSTA Alexandre alexandre.alvezdacosta@vd.educanet2.ch	Sports
ANTONIOLI Cora cora.antonioli@vd.educanet2.ch	Allemand
ARNOLD Eric eric.arnold@vd.educanet2.ch	Sports, géographie
BAERISWYL Noémy noemy.baeriswyl@vd.educanet2.ch	Sports
BARDET Emilie emiliejeannine.bardet@vd.educanet2.ch	Anglais
BAYS Olivier olivier.bays@vd.educanet2.ch	Histoire
BEHRMANN Anna anna.behrmann@vd.educanet2.ch	Allemand
BÉRÉTÉ N'faly Yannick yannick.berete@vd.educanet2.ch	Physique
BIANCO Samuel samuel.bianco@vd.educanet2.ch	Mathématiques
BINOTTO Andrea andrea.binotto@vd.educanet2.ch	Mathématiques
BORLE François francois.borle@vd.educanet2.ch	Physique
BORNOZ Tanja tanja.heiden@vd.educanet2.ch	Allemand
BOVARD Jacques-Etienne jacquesetienne.bovard@vd.educanet2.ch	Français
BRAND Dominique dominique.brand@vd.educanet2.ch	Histoire
BRUTTIN Sylvie sylvie.bruttin@vd.educanet2.ch	Français
BUSSY Daniel daniel.bussy@vd.educanet2.ch	Mathématiques

CARBALLO José-Marcos josemarcos.carballo@vd.educanet2.ch	Mathématiques
CETTA Toni toni.cetta@vd.educanet2.ch	Italien
CHALARD Romilda romilda.chalard@vd.educanet2.ch	Biologie
CHEVALLEY Nicole nicole.chevalleyberney@vd.educanet2.ch	Mathématiques
CHIADO RANA Christine christine.chiadorana@vd.educanet2.ch	Allemand
CHIMIENTI CARREIRA Natacha natacha.chimienticarreira@vd.educanet2.ch	Français
CLÉMENT Véronique veronique.clement@vd.educanet2.ch	Anglais
COMTE Michaël michael.comte@vd.educanet2.ch	Français
CUCHE Rahmouna rahmouna.cuche@vd.educanet2.ch	Français
CURRAT Philippe philippe.currat@vd.educanet2.ch	Biologie
DIANU Rares rares.dianu@vd.educanet2.ch	Mathématiques
DÖRRIES Stephan Christos stephanchristos.doerries@vd.educanet2.ch	Biologie, chimie
EBERHARD Corinne corine.eberhard@vd.educanet2.ch	Allemand
FAURE Claude-Alain claudealain.faure@vd.educanet2.ch	Mathématiques
FESCHOTTE Emmanuelle emmanuelle.feschotte@vd.educanet2.ch	Chimie
GABER Irina irina.gaber@vd.educanet2.ch	Physique
GABLER-BARDET Sandrine sandrine.gablerbardet@vd.educanet2.ch	Sports

GARDON Manuel manuel.gardon@vd.educanet2.ch	Physique
GASSER Laurent laurent.gasser@vd.educanet2.ch	Sports
GASSER Sophie sophie.gasser@vd.educanet2.ch	Français
GERVASI Angelo angelo.gervasi@vd.educanet2.ch	Sciences économiques
GFELLER René rene.gfeller@vd.educanet2.ch	Biologie
GONZALEZ Natacha natacha.gonzalez@vd.educanet2.ch	Espagnol, italien
GRAF Alain alain.graf@vd.educanet2.ch	Arts visuels
GRIGIONI BAUR Sveva sveva.grigionibaur@vd.educanet2.ch	Biologie
GROSJEAN Solange solange.grosjean@vd.educanet2.ch	Biologie
GUÉRIN Natacha natacha.guerin@vd.educanet2.ch	Chimie
GUILLAUME Sylvain sylvain.guillaume@vd.educanet2.ch	Français, bureautique
GUILLOT François francois.guillot@vd.educanet2.ch	Chimie
HETZ Marina marina.hetz@vd.educanet2.ch	Arts visuels
ITIÉ Isabelle isabelle.itie@vd.educanet2.ch	Anglais
JACCARD Thomas thomas.jaccard@vd.educanet2.ch	Chimie
JACQUET Pierre-André pierreandre.jacquet@vd.educanet2.ch	Français, latin

JANDEJSEK Miroslav miroslav.jandejsek@vd.educanet2.ch	Allemand
JOCIC-THELIN Nathalie nathalie.jocicthelin@vd.educanet2.ch	Philosophie
JONDEAU Christine christine.jondeau@vd.educanet2.ch	Sciences économiques
KAPP Paul paul.kapp@vd.educanet2.ch	Musique
KISSLING Jonathan jonathan.kissling@vd.educanet2.ch	Biologie
KLOPFENSTEIN Manon manon.klopfenstein@vd.educanet2.ch	Français, grec
KOCHER Maïla maila.kocher@vd.educanet2.ch	Histoire
KOZMA Rose-Marie rosemarie.kozma@vd.educanet2.ch	Italien
KREIL Roswitha roswitha.kreil@vd.educanet2.ch	Allemand
KUNSTOVNY Peter peter.kunstovny@vd.educanet2.ch	Biologie
LAI Martha martha.lei@vd.educanet2.ch	Physique
LORNE Anne anne.lorne@vd.educanet2.ch	Sciences économiques
MAGNIN Catherine catherine.magnin@vd.educanet2.ch	Allemand
METELLO DE SEIXAS Lopo lopo.metellodeseixas@vd.educanet2.ch	Géographie
MÉTROZ Aurélien aurelien.metroz@vd.educanet2.ch	Français
MEYLAN Sarah sarah.meylan@vd.educanet2.ch	Anglais
MICHOD Patrick patrick.michod@vd.educanet2.ch	Allemand, sports
MIESCH Caroline caroline.miesch@vd.educanet2.ch	Photographie

MONARD Sébastien sebastien.monard@vd.educanet2.ch	Physique
MOOR Yvan yvan.moor@vd.educanet2.ch	Sciences économiques
NALLET Sophie sophie.nallet@vd.educanet2.ch	Chimie
ORAN Izabela izabela.oran@vd.educanet2.ch	Philosophie
PARMIGIANI Liliane liliane.parmigiani@vd.educanet2.ch	Français
PELLEGRINI Luca luca.pellegrini@vd.educanet2.ch	Histoire
PEREZ-DURONIO Davina davina.duronioperez@vd.educanet2.ch	Italien
PIDOUX Lorraine lorraine.pidoux@vd.educanet2.ch	Histoire
PIDOUX LAUPIN Bernadette bernadette.pidouxlaupin@vd.educanet2.ch	Français
PITTET Marc marc.pittet@vd.educanet2.ch	Français
REYMOND ROLLINI Dominique dominique.reymondrollini@vd.educanet2.ch	Anglais
RINSOZ Sandrine sandrine.rinsoz@vd.educanet2.ch	Allemand
ROCHAT François francois.rochat@vd.educanet2.ch	Philosophie
ROSSEL Benoît benoit.rossel1@vd.educanet2.ch	Anglais
ROUILLER Renaud renaud.rouiller@vd.educanet2.ch	Français
RÜST Linda linda.rust@vd.educanet2.ch	Anglais
RÜTTI Sylvain sylvain.ruetti@vd.educanet2.ch	Chimie
SALVI CEPL Elisabeth elisabeth.salvicepl@vd.educanet2.ch	Histoire
SEEGER MAKOWKA Bettina bettina.seegermakowka@vd.educanet2.ch	Biologie

SINGH Amrit amrit.singh@vd.educanet2.ch	Anglais
SINICCO-BENDA Angela angela.sinicco@vd.educanet2.ch	Musique
SOLIVELLA MONERA GILLARD Sara sara.solivellamoneragillard@vd.educanet2.ch	Histoire de l'art, espagnol
STANO Simone simone.stano@vd.educanet2.ch	Géographie
SUAREZ Stéphane stephane.suarez@vd.educanet2.ch	Chimie
TANGUY Françoise francoise.tanguy@vd.educanet2.ch	Philosophie
THIBAUD Charlotte charlotte.thibaud@vd.educanet2.ch	Musique
TROYON Jacques jacques.troyon@vd.educanet2.ch	Sports, français
TSCHUMY Daniel daniel.tchumy@vd.educanet2.ch	Anglais
VEILLON Luisa luisa.veillon@vd.educanet2.ch	Arts visuels
VOLET Valentine valentine.volet@vd.educanet2.ch	Mathématiques
WEBER Mats mats.weber@vd.educanet2.ch	Mathématiques, informatique
WEGMANN Patricia patricia.wegmann@vd.educanet2.ch	Histoire et science des religions, anglais
ZÜRNER Catherine catherine.zurrer@vd.educanet2.ch	Sciences économiques
ZVAROVA Olga olga.zvarova@vd.educanet2.ch	Mathématiques

RÈGLEMENT INTERNE DU GYMNASSE DE LA CITÉ

BASES LÉGALES

La Loi sur l'enseignement secondaire supérieur du 17 septembre 1985 et ses Dispositions d'application, le Règlement des gymnases du 13 août 2008 et ses Dispositions d'application, ainsi que la Loi scolaire du 12 juin 1984 et son Règlement d'application du 25 juin 1997, constituent les bases légales régissant l'activité des gymnases.

AVANT-PROPOS

L'enseignement au Gymnase a pour but de dispenser des connaissances permettant aux élèves de découvrir, d'acquérir et de pratiquer divers savoirs issus des sciences, des lettres et des arts, des techniques, et de la culture prise dans un sens large. En vue de son bon déroulement, il est utile de garder à l'esprit qu'enseigner, apprendre et participer à la vie du Gymnase reposent sur l'observation de quelques conditions élémentaires, à savoir l'exercice de la liberté de penser, la reconnaissance du travail et de l'honnêteté intellectuelle, et la pratique du respect des personnes.

I COMPORTEMENT DES ÉLÈVES

1. GÉNÉRALITÉS

En s'inscrivant au Gymnase, les élèves s'engagent à participer à toutes les activités scolaires, à suivre toutes les périodes d'enseignement sans exception et avec ponctualité, et à effectuer le travail indispensable au bon déroulement de leurs études. Leur comportement est en adéquation avec ce principe général dans l'enceinte de l'établissement comme à l'extérieur. Les élèves veillent à maintenir les différents lieux et matériels dans un bon état d'ordre et de propreté. Tout manquement à cet égard entraînera des sanctions, cas échéant des réparations financières.

2. ATTITUDE GÉNÉRALE

Les égards, la courtoisie et le respect de l'autre, en particulier de son travail, inspirent la conduite de chacun. Une attitude adéquate est de mise pendant les cours, notamment :

- les élèves viennent aux cours munis de leur matériel et sont prêts au travail dès le début de la période ; ils respectent scrupuleusement tout délai de reddition de travaux scolaires et de documents administratifs ainsi que les délais de paiement ;
- ils s'abstiennent de manger, de boire, de mâcher du chewing-gum ; ils adoptent une tenue vestimentaire convenable ;
- les téléphones portables, montres connectées et autres appareils électroniques personnels doivent rester dans les sacs en mode silencieux, sauf autorisation expresse du maître ;

- les élèves ont une attitude positive, respectueuse, correcte, polie et constructive. Ils s'abstiennent de tout acte de violence physique, verbale ou psychologique à caractère raciste, sexiste, homophobe ou se rapportant à l'apparence physique, à l'identité du genre, à l'appartenance sociale, religieuse, ethnique ou à tout autre critère ;
- ils ne filment, ne photographient ni n'enregistrent tout ou partie des cours ;
- ils ne vendent, ne détiennent ni ne consomment d'alcool ou de substances illicites dans l'enceinte de l'établissement.

Tout manquement à ces règles mènera à des sanctions graves, pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive.

II FRÉQUENTATION DES COURS

1. GÉNÉRALITÉS

Les maîtres contrôlent la présence des élèves à chaque leçon.

Toute absence aux cours ou à des activités scolaires doit être justifiée par écrit au moyen du formulaire ad hoc disponible au secrétariat ou sur le site internet du gymnase à l'adresse :

<https://www.gymnasecite.ch/wp-content/uploads/feuillejustificationabsence.pdf>
(avec contresignature d'un représentant légal si l'élève est mineur).

Les justifications d'absences doivent être impérativement remises au conseiller de classe (si possible en main propre, autrement dans sa boîte aux lettres) le jour du retour de l'élève au gymnase. Passé ce délai, les absences seront considérées comme injustifiées.

Toute justification sera examinée. Le cas échéant, elle pourra être considérée comme irrecevable.

Après trois jours d'absence, le conseiller de classe doit être informé des raisons de celle-ci par l'élève ou le représentant légal.

Un certificat médical peut être exigé lorsque l'absence, même intermittente, dépasse une semaine.

2. ARRIVÉES TARDIVES

Les arrivées tardives sont relevées par les maîtres à chaque leçon. Si le retard semble répétitif ou si son motif est irrecevable, les maîtres peuvent refuser d'admettre un élève retardataire à leur cours ou peuvent lui différer l'accès à la salle de classe.

3. DEMANDES DE CONGÉ

Pour toute absence prévisible, notamment en cas de rendez-vous officiel ou médical, une demande de congé clairement motivée (formule ad hoc, contresignée par un représentant légal si l'élève est mineur, pièce justificative jointe le cas échéant) doit être remise au secrétariat au plus tard le mercredi (à 16h00) de la semaine qui précède l'absence. L'élève est ensuite informé du résultat de sa démarche par le secrétariat. Immédiatement avant ou après les vacances scolaires ou un jour férié, il n'est accordé de congé que dans des cas exceptionnels.

4. TRAVAUX ÉCRITS

Lorsque l'absence à un travail écrit annoncé est prévisible, l'élève doit informer le maître concerné dès qu'il a connaissance de celle-ci. Si cette information n'est pas donnée, la note 1 est attribuée pour ce travail manqué. Seuls des empêchements exceptionnels peuvent justifier une telle absence.

L'élève absent à un travail écrit annoncé doit s'en expliquer auprès du maître concerné, ou, en cas d'impossibilité de le rencontrer, par courriel, au plus tard 24 heures après son retour en classe. Si cette échéance n'est pas respectée ou si l'excuse présentée est jugée irrecevable, la note 1 sera attribuée.

Lorsque l'excuse présentée est jugée recevable, le maître peut exiger une épreuve de remplacement dont il détermine les modalités (séances de rattrapage des travaux écrits – SERATE – ou toute autre occasion). Tout élève dûment convoqué qui ne se présente pas à une épreuve de remplacement reçoit la note 1, sous réserve d'un certificat médical ou d'une cause majeure attestée.

En cas d'exclusion temporaire des cours, l'élève est tenu de se présenter aux travaux écrits annoncés.

Toute fraude (tricherie, plagiat) ou tentative de fraude dans un travail scolaire sera punie, et le travail évalué en conséquence. La note 1 pourra être attribuée.

5. ORAUX DES TRAVAUX DE MATURITÉ, DES TRAVAUX DE MATURITÉ SPÉCIALISÉE ET DES TRAVAUX PERSONNELS

La présentation orale officielle des travaux de maturité, des travaux de maturité spécialisée et des travaux personnels n'est pas publique.

6. DÉPART

Les élèves ne peuvent quitter définitivement l'établissement sans déclaration écrite adressée à la Direction. S'ils sont mineurs, elle est produite par leurs parents ou leur représentant légal.

III MESURES DISCIPLINAIRES

En cas d'indiscipline, les maîtres peuvent infliger des devoirs supplémentaires, exclure un élève de la leçon, en référer au conseiller de classe et au doyen.

L'indiscipline, l'oubli récurrent du matériel nécessaire, les absences injustifiées, le cumul d'arrivées tardives ou toute autre forme de comportement inadéquat font l'objet de sanctions de la Direction, pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive dans les cas extrêmes. Ces mesures entraînent une information écrite de la Direction à l'élève majeur ou au représentant légal.

IV RELATIONS AVEC LES PARENTS OU LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Les parents ou le représentant légal de l'élève mineur sont régulièrement tenus au courant des résultats et du déroulement de la scolarité par le conseiller de classe et la Direction, sous la responsabilité de cette dernière. De leur côté, les parents ou le représentant légal s'engagent à informer l'élève de ses droits et devoirs d'usager responsable de l'établissement et à lui faire observer les règlements et directives en vigueur. Ils répondent de ses actes, notamment des dégâts matériels qu'il peut avoir causés ou dont la responsabilité lui incombe.

V ASSEMBLÉES ET COMMUNICATIONS

Toutes formes de propagande et de publicité sont interdites dans l'établissement. L'organisation, dans le cadre de l'école, de clubs ou de groupements, de réunions, de collectes d'argent ou de signatures est soumise à l'autorisation de la Direction. Il en va de même pour toute annonce ou communication affichée ou distribuée dans l'établissement ou sur son site.

VI CONSEIL DES ÉLÈVES

Le Conseil des élèves est une assemblée représentant les élèves à raison d'un délégué par classe. Il constitue un organe destiné notamment à favoriser l'échange d'informations entre la Direction, les maîtres et l'ensemble des élèves. Les informations sur l'organisation du Conseil des élèves et la composition du Comité du Conseil des élèves sont disponibles sur le site internet de l'établissement selon le lien suivant :

<https://www.gymnasecrite.ch/votre-gymnase/conseil-des-eleves/>

VII UTILISATION DES OUTILS INFORMATIQUES

Les élèves s'engagent à ne pas consulter, conserver ou diffuser des documents qui portent atteinte à la dignité de la personne, présentent un caractère pornographique, incitent à la haine raciale, constituent une apologie du crime ou de la violence (cf. code pénal, art. 173, 197, 261).

Les élèves s'engagent aussi à ne pas léser un site ou un utilisateur distant et à ne pas diffuser des informations appartenant à des tiers sans leur autorisation (cf. la loi suisse sur les droits d'auteur du 1^{er} juillet 1993). Dans tous les cas, ils mentionnent leurs sources lors de l'utilisation d'informations de tiers. Le piratage de logiciels est interdit.

Les élèves ont l'obligation de signer la charte informatique reçue dans le courrier d'été et la rendent à leur conseiller de classe impérativement le jour de la rentrée d'août.

ORGANISATION, SERVICES ET ACTIVITÉS

INFORMATION AUX ÉLÈVES

Les informations sont diffusées principalement par les supports informatiques (les écrans, le site internet de l'établissement et les boîtes aux lettres educanet). Les élèves sont tenus de les consulter quotidiennement.

Les communications, les relevés d'absences ou d'arrivées tardives et les convocations de la direction sont transmises aux élèves par le biais d'une adresse de courriel *educanet2* qui est paramétrée par le maître d'informatique lors des premiers cours. Les élèves sont responsables de maintenir cette boîte aux lettres en état de fonctionner en permanence, et de la consulter chaque jour.

En cas d'absence d'un maître, le délégué de classe s'informe auprès du secrétariat après un quart d'heure d'attente en classe.

LE CONSEILLER DE CLASSE

Le conseiller de classe renseigne les élèves sur leurs droits et sur leurs devoirs ; il répond à leurs questions sur la marche de leur classe ou du gymnase.

Le conseiller de classe est l'interlocuteur privilégié des maîtres et des élèves.

Il assure le contact entre la Direction et les élèves de sa classe, entre les maîtres et, dans la mesure où il le juge utile, entre le gymnase et la famille des élèves.

En particulier, il renseigne les parents qui le demandent sur la situation scolaire de leur enfant ; il prend contact de sa propre initiative avec les parents lorsque la conduite et/ou le travail d'un élève deviennent préoccupants ou lorsque un élève est absent trois jours consécutifs sans explication.

Il collabore avec le directeur, le doyen responsable de la classe et le secrétariat au contrôle des absences.

VOYAGES D'ÉTUDES, ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET SPORTIVES

Les voyages d'études sont réservés aux classes de 3^e année ; ils sont organisés par les maîtres qui en acceptent la charge. Les voyages ont un but essentiellement culturel ; ils prolongent, en principe, une thématique abordée dans les cours. Ils ont lieu du 6 au 9 avril 2020. Leur coût maximal, à charge des élèves, est fixé à CHF 650.- :

Les élèves de 1^{re} et 2^e année participeront à une semaine «Découvertes» qui aura lieu elle aussi du 6 au 9 avril 2020. Prix maximal : CHF 200.– en 1^{re} année, CHF 400.– en 2^e.

Les élèves de 4MSOP pourront se consacrer librement à la préparation de leurs examens. Des examens «blancs» et des cours d'appui seront organisés.

Les élèves en situation financière difficile pourront adresser une demande de subside à la direction (formulaire à demander au secrétariat).

La présence des élèves au voyage d'études ou à la semaine «Découvertes» est obligatoire. Les cours habituels sont supprimés.

En outre, des manifestations artistiques et sportives sont mises sur pied en cours d'année scolaire.

Les élèves ont l'obligation de signer la charte «voyages» reçue dans le courrier d'été et la rendent à leur conseiller de classe impérativement le jour de la rentrée d'août.

STAGES PROFESSIONNELS

Les stages professionnels sont possibles pour les élèves de 2^e et de 3^e année en principe durant toute l'année scolaire. Néanmoins, l'élève évitera les semaines de fin de semestre ou d'année comportant de nombreuses épreuves ainsi que celles précédant des vacances. Les stages font l'objet d'une demande de congé spéciale, au moins deux semaines à l'avance, demande accompagnée des coordonnées complètes de l'entreprise (ou de l'établissement d'enseignement) et de la personne responsable. Chaque stage est officialisé par une attestation à faire remplir par le bailleur de stage et à remettre au doyen de volée.

EQUIPE PSPS

(Promotion de la Santé et Prévention en milieu Scolaire)

L'équipe PSPS promeut un climat sain, respectueux et harmonieux au sein du Gymnase, dans le but de favoriser les apprentissages scolaires et sociaux. L'équipe contribue ainsi à la promotion de la santé physique, mentale et sociale des élèves par des activités de santé communautaire et travaille en collaboration avec le conseil des délégués, les enseignants et la direction.

Déléguée PSPS, responsable de projets : Madame Sophie Gasser. Membres : Mme Simone Schlegel-Christen, médecin scolaire, Mme Justyna Lotocka, aumônier catholique, M. Guy Labarraque, aumônier protestant, Mme Valérie Junod, infirmière, Mme Sarah Dubois, psychologue conseillère en orientation, Mme Natacha Gonzalez et M. Paul Kapp, médiateurs.

MESURES PARTICULIÈRES (DYS, HP et autres)

Les élèves ayant besoin de mesures particulières sont priés de prendre contact avec la direction.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET PRÉ-UNIVERSITAIRE

Madame Sarah Dubois, psychologue conseillère en orientation, est à disposition des élèves pour les aider à élaborer un projet d'études et/ou de formation professionnelle.

Son bureau est au rez-de-chaussée de la Maison Curtat - accès par le jardinet face au porche de la Cathédrale.

Pour prendre un rendez-vous, vous pouvez :

- la contacter par courriel : sarah.dubois@vd.ch
- remplir un formulaire de demande d'entretien disponible au secrétariat et à l'entrée de son bureau, le déposer dans la boîte aux lettres à côté de la porte du bureau.

Le vendredi de 10h15 à 12h00 elle reçoit sans rdv pour répondre à des questions ponctuelles.

Le site de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle

www.vd.ch/orientation fournit des informations sur :

- les professions,
- les formations,
- les examens d'admission et l'agenda des manifestations,
- les apprentissages.

Des documents d'information professionnelle sont à disposition auprès de la conseillère, sur le tableau d'affichage et à la bibliothèque du gymnase.

Le Centre d'information sur les études et les professions (CIEP), rue de la Borde 3d, 1014 Lausanne, propose en libre accès de la documentation sur les métiers et les écoles.

SERVICE DE SANTÉ ET MÉDIATION

Les services de santé et de médiation du gymnase, espaces d'écoute, de soutien et d'information, sont situés au rez-de-chaussée de la maison Curtat (accès par le jardinet face au porche de la cathédrale).

L'infirmière, Mme Valérie Junod, accompagne les élèves en cas de problèmes de santé ou de situations difficiles et reçoit selon l'horaire affiché ou sur rendez-vous. En cas d'absence, ou en cas d'urgence, s'adresser au secrétariat.

Il est possible aussi d'atteindre Mme V. Junod par téléphone au 021 316 35 44 ou 079 159 29 31, ou par courriel : valerie.junod@gyci.educanet2.ch

Le médecin-conseil du gymnase, Mme Simone Schlegel-Christen, est à disposition des élèves sur demande adressée à l'infirmière, au directeur ou aux doyens.

Deux médiateurs sont à disposition pour écouter, conseiller et orienter les élèves confrontés à des difficultés. Il est possible de les atteindre par téléphone ou par courriel :

Mme Natacha Gonzalez, au 021 525 32 39 ou natacha.gonzalez@vd.educanet2.ch; ainsi que M. Paul Kapp, au 079 410 80 86 ou paul.kapp@vd.educanet2.ch.

Les personnes «ressources» reçoivent en toute confidentialité.

PARRAINAGE ET TUTORAT

Deux services fondés sur la solidarité sont proposés par les élèves pour les élèves :

Marraines / parrains. Le Comité des élèves offre un service de soutien par des pairs : un élève de 2^e ou 3^e année, sur la base du volontariat, accompagne l'élève qui le désire (surtout en 1^{re} année) face à d'éventuelles difficultés (organisation, rythme de travail, etc.) liées à son cursus gymnasial.

Tutrices / tuteurs. Un service de tutorat offre un soutien purement scolaire : des élèves volontaires («tuteurs»), recevant l'aval des enseignants de la branche concernée, donnent des cours de soutien scolaire subventionnés par le gymnase de façon à ce que l'élève demandeur ne paie que CHF 5.–. Le tuteur est rémunéré CHF 20.– par heure de cours. Le service de tutorat est géré par Mme Anne Berchet, secrétaire.

AUMÔNERIE ŒCUMÉNIQUE

L'aumônerie – lieu d'écoute et d'accueil, de discussion et de réflexion – est vécue de manière œcuménique au sens le plus large. Elle est située au rez-de-chaussée de la maison Curtat (accès par le jardinet face au porche de la cathédrale).

Les aumôniers assurent une présence régulière dans l'établissement :

Le mercredi par M. Guy Labarraque, aumônier protestant. Il est joignable par téléphone au 076 583 24 55 ou par courriel : guy.labarraque@eerv.ch

Le mercredi par Mme Justyna Lotocka, aumônier catholique. Elle est joignable par téléphone au 079 555 98 01 ou par courriel : jlotocka@gymnasecrite.ch

Différentes activités sont proposées aux gymnasiens en cours d'année : conférences, cours facultatifs, soirées, camps, etc. D'autres offres sont faites en collaboration avec les aumôneries des gymnases lausannois.

Programme à disposition et panneau au rez-de-chaussée de l'Ancienne Académie.

LE GRENIER

Le Grenier est un atelier d'expression théâtrale et musicale. Il réunit poésie, chant, extraits de pièces de théâtre, textes et sketches autour d'un sujet choisi chaque année par son animateur, M. Paul Kapp. Le matériel est ensuite en grande partie proposé par les participants.

Le travail fait pendant l'année débouche sur un spectacle présenté deux ou trois fois au public, fin mars ou début avril de l'année en cours.

L'heure du déroulement de l'atelier et la formation du groupe sont décidées lors de la séance d'information, début septembre.

OEUVRES DE POTACHES

Dans le cadre de l'exposition annuelle «œuvres de potaches», montée au niveau 5 de La Mercerie à fin mai, un jury, composé de maîtres, récompense de trois prix spéciaux les créations artistiques de trois élèves de 3^e année.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est située au rez-de-chaussée de l'Ancienne Académie, à côté de la cafétéria, à la disposition des élèves et des maîtres du Gymnase de La Cité exclusivement. Elle est ouverte de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi et de 8h00 à 16h00 le vendredi. Elle est fermée durant les vacances scolaires.

Une attention particulière est prêtée aux recherches et aux demandes d'information des élèves et des maîtres.

La bibliothèque comprend 20 000 ouvrages en libre accès, ainsi que 800 DVD, une trentaine de revues et trois quotidiens. Un catalogue en ligne est accessible sur le site internet du Gymnase de La Cité.

Le prêt est personnel. Les élèves peuvent emprunter 15 documents à la fois pour une durée d'un mois. Les livres doivent être rapportés pour l'échéance à la bibliothèque, en bon état, notamment sans annotations. L'emprunteur s'engage à remplacer un ouvrage qu'il aurait endommagé ou perdu. En cas de retard, une amende peut être perçue.

Un espace de travail équipé de quatre ordinateurs est à disposition des élèves, ainsi qu'une photocopieuse et deux liseuses.

La bibliothèque propose un accès à la base de données Europresse qui permet la consultation d'une offre variée de revues et de journaux suisses et internationaux, et à l'Encyclopaedia Universalis en ligne.

La bibliothèque est joignable par téléphone au 021 316 35 34 ou par courriel : bibliotheque.cite@gyci.educanet2.ch

RÈGLEMENT DES CONCOURS D'ÉTÉ

1. Sont admis à concourir, individuellement ou par groupe de deux ou de trois candidats, les élèves réguliers de même que les élèves obtenant leur maturité ou leur diplôme à la session ordinaire de juin.
2. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter plus d'un travail de concours ; en revanche, ils peuvent présenter un travail intéressant plusieurs disciplines.
3. Les travaux sont présentés sous forme de mémoires, de collections – dessins, modelages, photographies – de recueils – œuvre(s) originale(s) en littérature, en musique – ou sous toute autre forme convenue avec le maître.
4. Chaque travail de concours fait l'objet d'un entretien ou d'une interrogation orale en présence d'un jury composé du maître et d'un expert.

PRIX ANNUELS

Les élèves des classes terminales qui se sont particulièrement distingués dans une ou plusieurs disciplines, ou sur le plan du mérite général, sont récompensés par l'octroi de prix annuels en espèces délivrés lors de la cérémonie des promotions. Offerts par le Gymnase de La Cité, des fondations, des entreprises ou des instances officielles, ces prix sont attribués par la Conférence des maîtres de fin d'année scolaire.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Les cours suivants sont proposés pour autant qu'ils réunissent un nombre suffisant d'inscriptions (min. 10) :

- Anglais pour hellénistes/latinistes (2 périodes)
- Arts visuels (2 périodes)
- Atelier d'écriture (2 périodes)
- Chœur des gymnases lausannois (cf. ci-après) (1 période)
- Espagnol (2 périodes)
- Latin (2 périodes)
- Photographie (2 périodes)

Une brochure spécifique concernant les cours complémentaires sera éditée à la rentrée d'août 2019.

CHŒUR DES GYMNASES LAUSANNOIS

Maître

M. O. Piguet

Élèves concernés

Cours s'adressant à tous les élèves désirant chanter

Horaire

Le Choeur accueillera anciens et nouveaux gymnasiens le vendredi 30 août 2019 à 12h00 et à 12h40 en Salle Bocion, à la Mercerie pour une séance de présentation et d'inscription. Si les choristes de La Cité se réunissent tous les vendredis de 12h00 à 12h40 et de 12h45 à 13h30, quelques répétitions plénières ont lieu le samedi matin.

Un camp sera en outre organisé aux Rasses du jeudi 7 au samedi 9 mai 2020.

Objectifs – méthode. Le Chœur des Gymnases Lausannois, sous la direction de M. Olivier Piguet, travaille plusieurs répertoires, du baroque au moderne. Fondé en 1976 par M. René Falquet, il permet aux élèves de chanter dans des lieux prestigieux, chargés d'histoire et «habités» comme la Cathédrale de Lausanne, le temple Saint-Étienne de Moudon, les abbayes de Payerne et de Romainmôtier. Il a également entrepris trois tournées à l'étranger, en Espagne et en Allemagne.

Programme de la saison 2019 – 2020 :

Antonio Vivaldi « Gloria » RV 589 et Christian Gavillet « Un temps pour tout », sur des textes d'Etienne Klein, en création. Le Chœur, en association avec le Chœur du Gymnase de Nyon, aura le grand plaisir d'être accompagné cette année par l'orchestre Nexus. Deux concerts sont prévus : le 15 mai 2020 à l'abbaye de Bonmont et le 19 mai 2020 à la Cathédrale de Lausanne. Pour tout renseignement ou complément d'information :

079 233 32 51 ou piguet.olivier89@gmail.com

ORCHESTRE DES COLLÈGES ET GYMNASES LAUSANNOIS

Vous pratiquez un instrument, vous êtes violonistes, altistes, violoncellistes, contrebassistes, flûtistes, hautboïstes, clarinettes, bassonistes, cornistes, trompettistes, saxophonistes, trombonistes, harpistes ou percussionnistes. Vous avez envie de découvrir un monde de beauté, d'émotions et de vibrations. Vous désirez partager votre amour de la Musique avec d'autres filles et garçons de votre âge. Alors, l'Orchestre des Collèges et Gymnases Lausannois vous tend les bras ! Il ne tient qu'à vous de vous inscrire. Il suffit de téléphoner au Chef d'Orchestre, Luc Baghdassarian, au 079 4 829 829, ou de le contacter sur son adresse électronique : lucaram@bluewin.ch.

Les horaires sont les suivants :

Pour l'Orchestre Préparatoire (de 10 à 13 ans), les répétitions ont lieu tous les vendredis de 12h30 à 13h15 à la Salle D20 du Collège de Béthusy.

Pour le Grand Orchestre (de 13 à 18 ans), les répétitions ont lieu tous les vendredis de 16h45 à 18h45 à l'Aula du Collège de Béthusy.

Durant chaque saison sont organisés des concerts et un Camp d'Orchestre d'une semaine.

Vous apprendrez le métier d'orchestre, vous tisserez des amitiés fortes, vous découvrirez les grands compositeurs qui ont marqué l'Histoire de la musique.

Si vous avez un doute, venez assister à une répétition ! Vous serez les bienvenu(e)s et les musiciens sauront à n'en point douter vous convaincre d'intégrer les rangs de notre merveilleux orchestre.

Les maîtres mots de l'OCGL sont : bonheur, partage, solidarité, passion et exigence.

